



SE RE-APPROPRIER

LES PATRIMOINES DU PARC

CONNAÎTRE ET VALORISER LES RICHESSES LOCALES



Des potentiels à valoriser

La préservation et la valorisation économique et culturelle des richesses patrimoniales du Parc des Volcans d'Auvergne sont facteur d'épanouissement des habitants et de mobilisation pour l'accueil de nouveaux actifs et de visiteurs. A ce titre, la charte 2013>2025 du Parc prévoit d'entretenir et de développer la conscience des habitants - jeunes et adultes - concernant la présence de ces atouts dans leur environnement quotidien.

Méthode et gouvernance participative

La première étape consiste à inventorier les connaissances existantes (études, expositions, archives, données de personnes ressources ...) sur les patrimoines matériels et immatériels du territoire, en termes de ressources, de préservation et d'activités liées. Cet état des lieux mettra en évidence des besoins d'études complémentaires, d'actions nouvelles à engager en matière de protection... Mais la réappropriation des patrimoines par ce public reposera également sur sa participation à l'inventaire, puis sur sa capacité « à faire vivre » les patrimoines. Pour animer cette dynamique, un réseau de partenaires et un comité de pilotage sont mis en place en 2014.

Vers un Plan d'Interprétation des Patrimoines (PIP)

Pour porter à connaissance ces informations auprès des habitants avec l'appui de partenaires éducatifs, culturels..., l'ensemble des données sur les patrimoines du Parc est actuellement classé et hiérarchisé dans une base de données. Celle-ci donnera lieu à la réalisation d'un plan d'interprétation des patrimoines qui proposera démarches et idées d'activités visant préservation et valorisation de ces patrimoines.

Congrès
des parcs 2014,
Parc de la
Forêt d'Orient :
les Parcs, acteurs
de l'égalité des
territoires